

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 4 octobre 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce quatrième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Philip Lapalme, déclare la séance ouverte à 19 h 34.

2021-10-164

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Philip Lapalme, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que rédigé.

Monsieur le Maire demande le vote :
Pour : G. Bradley, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : A. Bélanger

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

2021-10-165

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTQ) ET À LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION – AJOUT D'UN PANNEAU D'ARRÊT AVENUE SAINT-CHARLES

CONSIDÉRANT QUE l'avenue Saint-Charles est située majoritairement à Vaudreuil-Dorion et qu'une légère portion de cette avenue traverse la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE cette avenue est utilisée comme l'une des deux routes principales pour accéder à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE l'avenue Saint-Charles croise la rue des Rigolets qui est une artère principale pour se rendre à Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE cette portion de l'avenue Saint-Charles appartient au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE l'avenue Saint-Charles est une rue passante;

CONSIDÉRANT QU'à partir de la rue des Rigolets vers l'avenue Saint-Charles, il est difficile de s'y engager considérant le flot de circulation à l'intersection;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QU'un panneau d'arrêt devrait être installé sur l'avenue Saint-Charles, à l'intersection de la rue des Rigolets, pour les automobilistes qui quittent Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QU'une demande a déjà été faite en 2018 à la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire que celle-ci revienne sur sa position et appuie la présente demande;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer un panneau d'arrêt sur l'avenue Saint-Charles, à l'intersection de la rue des Rigolets;

DE DEMANDER à la Ville de Vaudreuil-Dorion d'appuyer la demande du conseil de Vaudreuil-sur-le-Lac pour installer un panneau d'arrêt sur l'avenue Saint-Charles, à l'intersection de la rue des Rigolets;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au MTQ afin qu'il considère la demande;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Ville de Vaudreuil-Dorion afin qu'elle considère la demande;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la députée québécoise de Vaudreuil, Marie-Claude Nicholls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AU MAIRE

Monsieur Lapalme tient à féliciter les élus pour leur dernier mandat et leur travail accompli depuis 2017. Il en profite pour féliciter les nouveaux élus par acclamation. Il remercie les citoyens qui ont eu le courage de déposer leurs candidatures. Monsieur Lapalme dresse un bilan des derniers mois et fait une mise à jour de la situation à Vaudreuil-sur-le-Lac, via une présentation PowerPoint.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Les arbres de la descente de la rue de l'Église;
- Entente de services avec Saint-Polycarpe et Pointe-des-Cascades;
- Félicitations et remerciement aux élus sortants.

GREFFE

2021-10-166

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le Maire fait la mention que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier sera affiché à compter du 5 octobre prochain.

FINANCES

2021-10-167

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de septembre 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de septembre 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 397 516,12 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	263 599,14 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	122 702,35 \$
Salaires nets	11 214,63 \$
TOTAL	397 516,12 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2021-10-168

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* et comme il s'agit d'une année d'élection générale, la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose au plus tard deux états comparatifs lors de la dernière séance avant que le conseil municipal ne cesse de siéger.

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisé jusqu'au dernier jour du mois d'août 2021, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.

Le second rapport compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

2021-10-169

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a fait rapport au conseil municipal conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme la réception des documents et y donne le suivi exigé par la loi;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Marc Lafontaine
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2020, tel que présenté, dont « l'État de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales / exercice terminé le 31 décembre 2020 » démontrant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 453 441 \$.

DE DÉPOSER le rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers, préparé par la firme BCGO S.E.N.C.R.L. signé en date du 23 septembre 2021.

Monsieur le Maire demande le vote :
Pour : E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André
Contre : G. Bradley, A. Bélanger et L. Chénier
Monsieur le Maire vote pour.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

2021-10-170

AFFECTATION D'UN SURPLUS D'UN MONTANT DU SURPLUS ACCUMULÉ BUDGET COURANT

CONSIDÉRANT la résolution du conseil municipal 2021-03-063 adoptant le budget 2021;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2021 prévoyait une affectation provenant des surplus accumulés, et ce, afin de respecter l'équilibre budgétaire;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Tomaras,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'AFFECTER un montant de 135 000 \$ du surplus accumulé affecté au budget courant, conformément au budget 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-10-171

DÉPÔT ET DIFFUSION – RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2020

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année 2020;

CONSIDÉRANT que le *Code municipal du Québec* prévoit également que ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités établies par le conseil;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

DE DÉTERMINER que le rapport des faits saillants du maire sera diffusé sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

SERVICES URBAINS

2021-10-172

PROLONGEMENT DE CONTRAT – L'ENTREPRISE FERME GÉRARD MARTEL & FILS INC. – DÉNEIGEMENT, SABLAGE ET DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT la résolution 2020-006 octroyant le contrat à l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. pour le déneigement, le sablage et le déglçage pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le contrat se terminant à la fin de l'hiver 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de retourner en appel d'offres pour la saison 2021-2022;

CONSIDÉRANT les délais serrés et l'élection générale municipale;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. pour prolonger le contrat jusqu'au 1er décembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Marc Lafontaine,
appuyé par la conseillère Elizabeth Tomaras
ET RÉSOLU

DE PROLONGER le contrat avec l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission jusqu'au 1^{er} décembre 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer la somme maximale de 19 775,70 \$ incluant les taxes à l'entreprise Ferme Gérard Martel & fils inc. à même le poste budgétaire 02-330-00-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2021-10-173

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – IMPRESSION DU LIVRE DU 100^E ANNIVERSAIRE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du 100^e anniversaire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, un comité travaille sur la création du livre du 100^e anniversaire;

CONSIDÉRANT QUE ce livre doit être imprimé en plusieurs exemplaires;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions effectuées;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Éditions Vaudreuil;

CONSIDÉRANT le service agréable et la qualité du travail lors d'expériences dans le passé;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Éditions Vaudreuil travaille sur des projets similaires avec d'autres municipalités et organismes de renom;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Éditions Vaudreuil possède de la machinerie à la fine pointe de la technologie qui permettra d'offrir un livre avec un bon rapport qualité/prix.

Il est proposé par la conseillère Ginette Bradley,
appuyé par le conseiller André Bélanger
ET RÉSOLU

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

D'OCTROYER le contrat d'impression du livre du 100^e anniversaire à l'entreprise Éditions Vaudreuil;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer la somme maximale de 13 135,89 \$ incluant les taxes applicables à l'entreprise Éditions Vaudreuil à même le poste budgétaire 02-701-91-990.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Consultation des citoyens pour les projets;
- Fermeture des micros des élus lors des séances virtuelles;
- Consultations des citoyens pour l'aménagement des citoyens;
- Prochaines réunions en présentiel;
- Félicitations aux nouveaux élus et à ceux qui quittent;
- Remerciement des élus sortants;
- Emplacement du dossier au tribunal du Travail dans les passifs.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Ginette Bradley mentionne que les ponceaux de la rue des Rigolets et de l'Église devraient être réparés et soulève qu'elle n'a pas entendu de suivis relativement à la zone RA-10.

Monsieur Bélanger remercie les citoyens pour leurs commentaires.

Madame Elizabeth Tomaras remercie les élus sortants.

Madame Martine André félicite les élus sortants et remercie l'administration d'avoir déposé les États financiers pendant la période des dépôts des candidatures. Elle félicite également les élus par acclamation.

Monsieur Marc Lafontaine remercie les élus sortants et même les anciens élus.

Madame Louise Chénier demande un suivi relativement aux demandes à Hydro-Québec et au montant reçu par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 15 l'ordre du jour étant épuisé,

Le Maire propose de lever la présente séance ordinaire du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*